

A Lyon, le lundi 20 avril 2026

Cédric ROCHIS
Secrétaire Général UR UFAP Unsa Justice LYON

A

Monsieur le Directeur Interrégional
Des Services Pénitentiaire de Lyon

Lettre ouverte au DISP Lyon

Objet : Demande de mise en place élargie du télétravail – situation exceptionnelle liée au coût des carburants

Monsieur le Directeur Interrégional,

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice de Lyon souhaite attirer votre attention sur une situation qui, aujourd'hui, ne peut plus être ignorée ni minimisée.

Depuis plusieurs semaines, l'explosion du coût des carburants place un grand nombre de personnels dans une situation financière critique. Cette réalité, tangible et immédiate, impacte directement leur pouvoir d'achat, mais également leur capacité à assurer sereinement leurs missions quotidiennes.

Nous considérons que cette hausse brutale (près de 35% sur le gasoil) et durable constitue une situation exceptionnelle, au même titre qu'une crise sanitaire ou un événement climatique majeur. Elle impose, à ce titre, des réponses adaptées, rapides et concrètes de la part de l'administration.

Dans ce contexte, l'Union Régionale UFAP UNSa Justice de Lyon demande la mise en place d'un élargissement du télétravail, pour tous les agents dont les missions le permettent et qui en feraient la demande. Il ne s'agit pas d'une revendication de confort, mais d'une mesure de bon sens, visant à préserver à la fois les conditions de travail et l'équilibre financier des personnels.

Cette demande prend un sens encore plus fort s'agissant de la filière administrative.

Trop souvent invisibilisée, cette filière constitue pourtant une force essentielle au fonctionnement quotidien de l'administration pénitentiaire. Sans ces agents, rien ne fonctionne : gestion des ressources humaines, suivi des dossiers, organisation de nos détentions, continuité administrative... Ils sont le socle silencieux, mais indispensable de notre institution.

Et pourtant, aujourd'hui, ces personnels souffrent.

Ils souffrent d'un manque de reconnaissance chronique, d'une pression constante, mais aussi, de plus en plus, d'une précarité financière réelle, aggravée par la conjoncture actuelle. Pour beaucoup, chaque trajet domicile-travail devient une charge supplémentaire difficilement supportable.

Face à cette réalité, il est de la responsabilité de l'administration de s'adapter.

L'Union Régionale UFAP UNSa Justice de Lyon vous demande donc solennellement de prendre des mesures immédiates permettant :

- L'élargissement du télétravail pour les personnels administratifs et les agents volontaires dans les établissements et SPIP;
- Une souplesse accrue dans l'organisation du travail afin de tenir compte de cette situation exceptionnelle ;
- Une reconnaissance concrète des difficultés rencontrées par les personnels, au-delà des discours.

Il est temps que l'administration pénitentiaire prenne pleinement conscience de la valeur de sa filière administrative et des sacrifices consentis au quotidien par ses agents.

À défaut, le risque est clair : une démotivation croissante, une perte d'attractivité et une fragilisation du fonctionnement même de nos services.

Dans l'attente de réponses concrètes, l'Union Régionale UFAP UNSa Justice de Lyon restera pleinement mobilisée pour défendre les intérêts des personnels.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Interrégional, l'expression de notre considération déterminée.

Cédric ROCHIS,
Secrétaire Général
Union Régionale UFAP UNSa Justice de LYON